

Sous l'égide de la Conférence Internationale des Barreaux



CIB

2^{ÈME} TOURNOI DE FOOTBALL DES AVOCATS FRANCOPHONES

LIÈGE - BELGIQUE 7 AU 10 JUIN 2019



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados



European Young
Bar Association



FRANCOPHONES.MUNDIAVOCAT.COM

VINCENT PINATEL

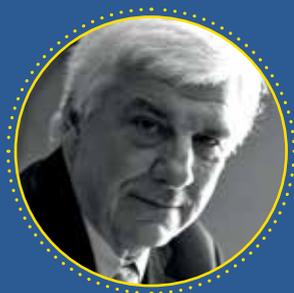
Avocat à Marseille et Fondateur du MUNDIAVOCAT
39, rue de la paix - 13001 MARSEILLE - FRANCE
Téléphone : +33 (0)4 91 33 15 70 - Fax: +33 (0)4 91 33 05 71
Email : pinatel@mundiavocat.com



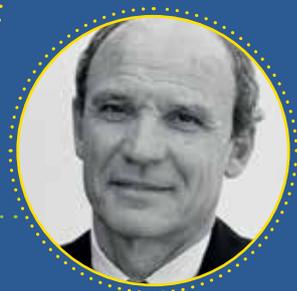
CORPORATE SPORT ORGANISATION

Informations et inscriptions
15/29, rue guilleminot - 75014 PARIS - FRANCE
Téléphone : +33 (0)1 77 70 65 15 - Fax: +33 (0)1 77 70 65 14
Email : info@mundiavocat.com

• EDITO •



Vincent PINATEL



Pierre LUSINCHI

Chers confrères et amis,

Nous avons l'honneur de vous convier au tournoi de football des avocats francophones. Cette 2^{ème} édition se déroulera du 7 au 10 juin 2019 à Liège, en Belgique.

Plusieurs villes étaient candidates à l'organisation de cette compétition. Après avoir visité l'ensemble des destinations potentielles, Liège a remporté le processus de sélection.

Les infrastructures sportives & hôtelières de la ville sont les raisons principales de ce choix. L'intérêt de cette région et son accessibilité sont des atouts supplémentaires importants.

Un tournoi de football à 11 (Classic) sera organisé lors de cette 2^{ème} édition. Plus de 16 équipes sont attendues.

Rendez-vous en 2019 pour rencontrer vos confrères francophones et vivre l'expérience d'un tournoi de football avocats.

A très bientôt,

Vincent PINATEL

Avocat à Marseille (France) et co-fondateur du tournoi de football des avocats francophones

Pierre LUSINCHI

Directeur Général de Corporate Sport Organisation et co-fondateur du tournoi de football des avocats francophones



• TOURNOI DE FOOTBALL DES AVOCATS FRANCOPHONES •



francophones.mundiaavocat.com

CONCEPT

Le tournoi de football des avocats francophones est un événement réservé aux avocats francophones du monde entier.

Créée en 2017, en complément du Mundiavocat (Coupe du Monde de football des avocats), sa 1^{ère} édition avait réuni 12 équipes de 8 pays différents ! La compétition, qui a lieu tous les 2 ans, se déroulera sur 4 jours en 2019, du vendredi au lundi. Le tirage au sort ayant lieu, lui, le jeudi soir. Un tournoi Classic de football à 11 sera organisé, et chaque équipe disputera entre 3 et 5 matchs de 60 minutes.

ARBITRAGE

Afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, une association régionale mettra à disposition les arbitres nécessaires à l'organisation des 40 matchs du tournoi. 3 arbitres et 1 délégué seront ainsi mis à contribution chaque match.

TROPHÉES

Des prix individuels et collectifs seront remis:

- **Champions, vice-champions et 3^{ème} place** : coupes et médailles (or, argent, bronze) ;
- **Toutes les autres équipes** se verront remettre une coupe avec leur classement respectif ;
- **Des prix spéciaux** seront, de plus, remis pour récompenser le meilleur joueur, le meilleur buteur, le meilleur gardien, le meilleur entraîneur et l'équipe la plus fair-play.

INSCRIPTIONS

Toute équipe représentant un ou plusieurs barreaux ou sociétés d'avocats et composée de joueurs francophones est en mesure de participer. Il n'existe pas de nombre limité par ville ou par pays, ni de système de qualification.

• LIÈGE

Liège n'a pas volé son surnom de Cité ardente. Située en Wallonie, cette ville de 200 000 habitants, parfaite pour un « city break », condense en son centre quelques trésors architecturaux et des musées remarquables.

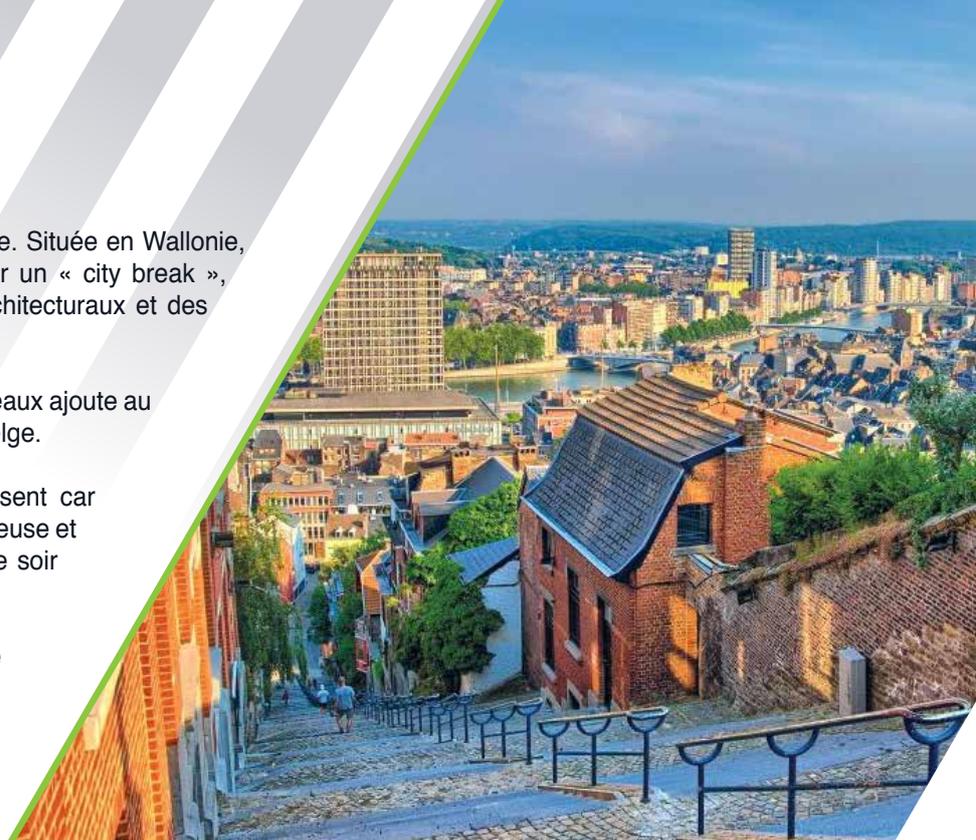
Le charme de ses vieux quartiers et de ses coteaux ajoute au plaisir de la découverte de cette grande cité belge.

Le folklore y est également encore très présent car soutenu fermement par une population chaleureuse et accueillante. Une ambiance festive à goûter le soir dans l'un des bars du « Carré ».

Liège est une étape incontournable de toute visite en Belgique !



Plus d'informations sur
WWW.VISITEZLIEGE.BE



• LE COMPLEXE DE LA COMPÉTITION L'ACADÉMIE ROBERT LOUIS-DREYFUS

Lors de cette 2ème édition du tournoi des avocats francophones, nous aurons l'honneur d'utiliser les infrastructures du **Standard de Liège**, l'un des meilleurs clubs belges.

En effet, la compétition aura lieu à l'Académie Robert Louis-Dreyfus, le centre d'entraînement de l'équipe. 4 terrains de football (dont 2 en pelouse naturelle) seront mis à disposition des avocats lors de l'événement.

Les joueurs et accompagnants seront logés au tout nouvel hôtel Van Der Valk 4*, en centre ville, qui sera le centre de la compétition.

Un hébergement et des terrains de football de très bonne qualité au sein de la Cité ardente : **rendez-vous à Liège pour le 2ème tournoi des avocats francophones !**



• TARIFS •

Les frais d'inscriptions à la 2^{ème} édition du tournoi de football des avocats francophones sont composés de frais d'inscription par équipe & de frais de séjour par personne.

FRAIS D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE

Football à 11 - 2 500€

Ces frais comprennent :

L'ensemble des dépenses afférentes à l'organisation sportive du tournoi : la mise à disposition des terrains de football, les ballons, l'arbitrage (3 arbitres et 1 délégué par match), l'eau sur les terrains, l'assistance médicale en bord de touche, les coupes, les trophées, les médailles.



FRAIS DE SÉJOUR PAR PERSONNE

Tarifs par personne sur la base d'une chambre double/twin partagée par deux personnes.

Il est obligatoire et non dérogoratoire, compte tenu des engagements financiers pris auprès de nos partenaires, de réserver votre hébergement par l'intermédiaire de l'organisation pour pouvoir participer au tournoi des avocats francophones.

HÉBERGEMENT	FORFAIT 3 NUITS & ÉVÈNEMENT	TARIF ACCOMPAGNANT	NUIT SUPPLÉMENTAIRE
VAN DER VALK 4*	390 €	250 €	70 €

Ces prix comprennent :

- L'hébergement en chambre double/twin pour 3 nuits, du vendredi 7 au lundi 10 juin 2019
- Le tirage au sort
- La soirée de gala
- Les transferts hébergement-stade, aller/retour
- L'assistance rapatriement
- La taxe de séjour
- Les frais de dossier
- Les charges de structure de CSO, organisateur du tournoi des avocats francophones

Ces prix ne comprennent pas :

- Le transport aller/retour depuis votre lieu de résidence jusqu'à Liège
- Le transfert aéroport-hôtel par équipe, aller/retour
- Les dépenses personnelles (téléphone, repas, boissons, lavage des tenues)
- L'assurance annulation

Règlement des droits d'inscription au tournoi, des frais de séjour et des services divers.

Pour confirmer votre inscription, merci de respecter le calendrier de paiement suivant :

- Avant le 7 février 2019 : 2 500€
- Avant le 7 mars 2019 : 2 500€
- Avant le 7 avril 2019 : 2 500€
- Avant le 7 mai 2019 : solde



• EXTRAIT DES CONDITIONS D'INSCRIPTION •

Édition du 30 juillet 2018. L'organisation se réserve le droit de modifier les termes du présent règlement.
Merci de consulter régulièrement l'ensemble des conditions d'inscription sur notre site internet.
francophones.mundiavocat.com

I. INSCRIPTION DES ÉQUIPES

1.1. Le tournoi de football des avocats francophones est un événement réservé aux avocats francophones du monde entier.

1.2. Chaque équipe doit comporter :

- Football à 11 : 13 à 26 joueurs

2. QUALIFICATION DES JOUEURS

2.1. Formation des équipes

Toute équipe doit être constituée en tenant compte des dispositions suivantes :

A l'exception des cas de dérogations mentionnées ci-après à l'alinéa 2.2, les joueurs doivent être :

- Des avocats inscrits (ou antérieurement inscrits) au sein d'un barreau du pays de l'équipe engagée ;
- Des élèves-avocats ou avocats-stagiaires, âgés de plus de 22 ans (né avant le 31/12/1997), dans la limite de 2 par équipe.

2.2. Principes des dérogations

Les dérogations peuvent concerner les titulaires d'un diplôme d'études supérieures juridique ou judiciaire, et plus généralement les salariés permanents des sociétés d'avocats, dans la mesure où ils n'excèdent pas 4 joueurs par équipe. Dans ce cas, une liste mentionnant avocats et non-avocats ainsi qu'une attestation de la part de la société d'avocats garantissant que les non avocats sont bien salariés permanents de l'entreprise devront être fournies.

Ces salariés doivent être âgés de plus de 30 ans (né avant le 31/12/1989) en tournoi Classic.

2.3. Validation des dérogations

Aucune demande de dérogation pour un non-avocat jouant ou ayant joué au football dans un club professionnel, semi-professionnel, ou pour tout autre club moyennant rémunération, ne pourra être présentée et donc acceptée. Pour être recevables, les demandes de dérogations doivent être adressées à Me Vincent Pinatel, avocat fondateur du Mundiavocat au plus tard 45 jours avant le début du tournoi.

Toutes les conditions, énoncées ci-dessus, relatives aux dérogations sont impératives mais non suffisantes pour garantir une dérogation. La décision finale appartient à la commission des dérogations composée de Me Pinatel et M. Chicco (directeur du tournoi).

3. COMPOSITION DES ÉQUIPES

Classic

- Avocats sans limite d'âge et cas mentionnés ci-dessus



ACCÈS



Distance :

Bruxelles	 50 min.	 1h05
Paris	 2h20	 3h40
Amsterdam	 2h45	 2h45

MOMENTS CLÉS

JEUDI 6 JUIN

- Arrivée des équipes
- Tirage au sort du tournoi

VENDREDI 7 JUIN

- Arrivée des dernières équipes avant 12h
- Début des compétitions

SAMEDI 8 JUIN

- Matchs toute la journée

DIMANCHE 9 JUIN

- Demi-finales
- Soirée de gala et remise des trophées individuels

LUNDI 10 JUIN

- Finales et matchs de classement jusqu'à 14h
- Départ des équipes

CONTACTS



VINCENT PINATEL

Avocat à Marseille et fondateur du MUNDIAVOCAT
39, rue de la paix - 13001 MARSEILLE - FRANCE
Tél. : +33 (0)4 91 33 15 70 - Fax : +33 (0)4 91 33 05 71
Email : pinatel@mundiavocat.com

CORPORATE SPORT ORGANISATION

Informations et renseignements
15/29, rue guilleminot - 75014 PARIS - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 77 70 65 15 - Fax : +33 (0)1 77 70 65 14
Email : info@mundiavocat.com